

J'ai interpellé le Ministre de l'économie, des finances et de la relance, afin de lui demander de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la situation de grand déséquilibre et de concurrence déloyale que subissent les commerces de proximité, mais également d'instaurer dans les meilleurs délais un protocole qui permettra aux commerçants de poursuivre leur activité en garantissant la sécurité de leur clientèle, de leurs salariés et d'eux même.

Par ailleurs, je reste perplexe devant toutes les mesures annoncées à grand renfort de communication par les ministres, puisque celles-ci n'ont toujours pas été présentées en conseil de ministres, ni au parlement. J'ai bien conscience que la situation sanitaire est préoccupante, mais j'estime qu'elle ne doit pas faire passer la démocratie au second plan.



Marie-Christine DALLOZ

Assemblée nationale
Assemblée de la République
Assemblée des Français de l'étranger
Assemblée des Français de l'étranger

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

M. Jean-L. BAUDRY, Ministre
139 rue de Belfort
75732 PARIS CEDEX 13

Champs-Élysées, le 2 novembre 2020

À Monsieur le Ministre,

Monsieur le Ministre,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de l'Assemblée nationale sur la situation des commerces de proximité.

Monsieur le Ministre,
Ce rapport est le fruit de la mission confiée à l'Assemblée nationale par le Parlement.

Monsieur le Ministre,
Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Monsieur le Ministre,
Après que nous nous sommes entretenus avec votre cabinet, le Président de la République a autorisé le rapport de l'Assemblée nationale sur la situation des commerces de proximité. Ce rapport est le fruit de la mission confiée à l'Assemblée nationale par le Parlement.

Cette mesure provoque une profonde incompréhension chez tous les commerçants qui se voient contraints de fermer durant les grandes enseignes continuent leur activité.

Ces commerces ont pourtant été jugés par le premier confinement, et même au quotidien la concurrence des grandes surfaces et des sites en ligne de l'étranger et celle locale d'Amazon et d'Alibaba.

Voilà les mesures qui seront mises en place pour soutenir les établissements locaux, avec les commerçants qui ont été les plus touchés par la crise.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation de grande déstabilisation et de concurrence déloyale.

Je vous prie également d'instaurer dans les meilleurs délais un protocole de sécurité pour les commerçants de proximité, leur clientèle et leurs salariés.

Car dans une telle situation de crise, il est primordial de garantir la sécurité de nos citoyens, de nos salariés et d'eux-mêmes.

Le Signé de Jura,

Marie-Christine DALLOZ

Conseillère déléguée au Service parlementaire de Champs-Élysées